

Rapport du président du jury

Session 2021

Concours externe d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe - BAP G

Emploi-type : Commis(e) de cuisine et restauration

Concours mutualisé :

Académie de REIMS

Académie de STRASBOURG

Composition du jury

LEDOGAR Julien - Président
BRICHLER Annie – vice-présidente
DOUGHOUS Brahim – Expert de la BAP G
MARTIN Sébastien - membre
MAURY Nicole - suppléante

Session 2021 - Dates

Admissibilité : Epreuve écrite : 27 mai 2021

Admission : Entretien avec le jury : 23 juin 2021

ELEMENTS STATISTIQUES :

5 postes ouverts pour l'académie de REIMS

3 postes ouverts pour l'académie de Strasbourg

	Candidats	Inscrits	Epreuve écrite		Epreuve orale		
			Présents	Admissibles	Présents	Admis liste principale	Admis liste complémentaire
Académie de REIMS	10	6	5	5	5	4	0
Académie de STRASBOURG	11	9	7	5	5	3	1

ADMISSIBILITE : le 27 mai 2021

Reims :

Moyenne Ecrit : 13,15 / 20

Note la plus haute : 18,75 / 20

Seuil d'admissibilité : 30

Note la plus basse : 11 / 20

Strasbourg :

Moyenne Ecrit : 9,5 / 20

Note la plus haute : 17 / 20

Seuil d'admissibilité : 30

Note la plus basse : 2,25 / 20

ADMISSION : 23 juin 2021

Reims :

Moyenne entretien oral : 12 / 20

Note la plus haute : 15 / 20

Seuil d'admission Liste principale : 90

Note la plus basse : 9 / 20

Strasbourg :

Moyenne entretien oral : 15,4 / 20

Note la plus haute : 17 / 20

Seuil d'admission Liste principale : 110

Seuil d'admission Liste complémentaire : 100

Note la plus basse : 13 / 20

L'épreuve d'admissibilité :

L'épreuve d'admissibilité est une épreuve écrite consistant dans le traitement de questions et la résolution de cas pratiques et d'exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir.

Cette épreuve est destinée à permettre de vérifier chez les candidats les connaissances requises pour l'exercice de l'emploi postulé ainsi que leur capacité à remplir les fonctions d'adjoint technique de recherche et de formation de 2e classe.

Sa durée est fixée à deux heures. Elle est affectée du coefficient 3.

Le jury a constaté une grande disparité du niveau de connaissances. Certains candidats étaient très bien préparés et se sont démarqués. Pour d'autres, un manque de préparation évident a malheureusement entraîné de lourdes répercussions sur le résultat de leur concours.

Le jury rappelle que cette épreuve nécessite une préparation de la part des candidats. Les connaissances ayant attrait, en outre, à l'hygiène en restauration collective (normes HACCP, Plan de Maitrise Sanitaire), à la gestion des denrées alimentaires, à la sécurité au travail, ainsi qu'à l'actualité en général (Loi EGalim, nouveaux labels etc...) sont requises.

Les calculs simples doivent également être maîtrisés.

Le jury déplore que certaines copies aient été négligées et encourage les candidats à soigner l'expression écrite. Ces points n'ont toutefois pas été pénalisés.

L'épreuve d'admission :

La phase d'admission consiste en un entretien individuel avec le jury.

Pour conduire cet entretien qui débute par un exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle, le jury dispose d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation établis par le candidat dans le délai fixé par l'arrêté portant ouverture du concours et conformément au modèle disponible sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur dédié aux inscriptions.

Cet entretien permet d'évaluer les qualités de réflexion et les connaissances des candidats ainsi que leur aptitude à exercer les fonctions postulées.

Sa durée est fixée à vingt minutes, dont cinq minutes au maximum pour l'exposé du candidat.

Elle est affectée du coefficient 5.

Les candidats disposaient de cinq minutes pour présenter leur cursus, leur expérience et leurs motivations et il est manifeste que pour la plupart cette présentation était préparée. Certains ont toutefois eu du mal à gérer leur stress.

Le jury a constaté que certains candidats se perdaient dans leurs réponses et étaient hors sujet. Il convient de répondre à la question posée de manière simple et concise.